

PROCES-VERBAL

SEANCE DU 03 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 03 décembre, à dix-huit heures, s'est réuni à la salle du Conseil en l'Hôtel de Ville, le conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Georges ROSSO, Maire.

	18 h
Nombre de conseillers en exercice :	29
Nombre de conseillers présents :	20
Nombre de procurations :	7
Nombre de conseillers absents :	9
Nombre de conseillers excusés :	0

Date de convocation : 27/11/2024

18 H 00 : Le Maire ouvre la séance.

Monsieur le Maire procède à l'appel des élus.

TABLEAU DE PRESENCE ET POUVOIRS

<i>Noms des conseillers</i>	<i>Présents</i>	<i>Absents</i>	<i>Pouvoir à</i>
ROSSO Georges	X		
SABATINO Paul	x		
DESMATS Nicole	x		
CORTES Jeanne		x	JUAN Annie
JAUFFRET Michel	x		
GIRAUD Chantal		x	DESMATS Nicole
MONTALBAN Francis	x		
ROSSO Viviane	x		
SACOMAN Roger		x	
DEQUIVRE Claude		x	CASABURI Francine
CASABURI Francine	x		
MAISONNEUVE Régis	x		
SOLE Jean-Pierre		x	ROSSO Georges
FERNANDEZ Danielle	x		
SALAS Aline		x	ROSSO Viviane
MARTINEZ Véronique	X		
JUAN Annie	x		
BONNET Marie-Claude	x		
COSTE Raymonde	x		
BARTOLI Michel	x		
FIORI Frédéric	x		
LILLO Sabine	x		
MISSIMILLY Laurent	x		
GUEVARA David	x		
LAVAL Jacques	x		
MAZADE Alain		x	CANGELOSI Laëtitia
CANGELOSI Laëtitia	X		
GROBEL Pierre		x	SABATINO Paul
GUIDI Marie-Noëlle		x	

Monsieur le Maire : Je vous remercie pour votre présence. Le quorum est atteint, nous pouvons commencer.

Madame BONNET Marie-Claude est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 03 septembre 2024

Monsieur le Maire : Des remarques sur le procès-verbal ? Non ?

Le procès-verbal de la séance du 03 septembre 2024 est adopté à l'unanimité des présents

LES DECISIONS

Le Maire donne lecture des décisions qu'il a prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et demande à l'assistance s'il y a des remarques.

Dans la mesure où aucune autre remarque n'est donnée, le Maire propose d'entamer l'ordre du jour

2024/05 -01	RAPPORT ANNUEL METROPOLITAIN 2023 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT
--------------------	--

Il s'agit du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau élaboré par la Métropole Aix Marseille Provence destiné à l'information du public et des élus.

Monsieur le Maire : Est-ce qu'il y a des remarques ? Je soumets aux voix

Contre ? Abstention ? Donc **adopté à l'unanimité**. Je vous remercie

2024/05-02	RAPPORT ANNUEL METROPOLITAIN 2023 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES
-------------------	--

Il s'agit du rapport annuel métropolitain sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimiles.

Monsieur le Maire : Est-ce qu'il y a des questions ? Je soumets aux voix

Contre ? Abstention ? Donc **adopté à l'unanimité**. Je vous remercie

2024/05 -03	CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES DANS LE CADRE DU PROJET AVELO3, DESIGNATION DU MEMBRE REPRESENTANT ET DE SON SUPPLEANT AU SEIN DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES SPECIALEMENT CREEE
--------------------	--

Le projet AVELO3 est un projet à vélo côté bleue regroupant 4 communes : 'Ensùès-la-Redonne, Carry-le-Rouet, Sausset-les-Pins et Le Rove.

Il est proposé au conseil municipal d'approver la convention de groupement de commandes dans le cadre de l'appel à projet AVELO 3 et de nommer les membres de la commission d'appel d'offres tels que proposés :

Membre titulaire : Paul SABATINO Adjoint au Maire
 Membre suppléant : Michel BARTOLI, Conseiller Municipal

Monsieur le Maire : Est-ce qu'il y a des remarques ? Je soumets aux voix

Contre ? Abstention ? Donc **adopté à l'unanimité**. Je vous remercie

2024/05 -04	AVIS SUR L'EXTENSION DU PERIMETRE D'INTERVENTION DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL SUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME DE LA COTE BLEUE, SUR LES COMMUNES DU ROVE, CARRY-LE-ROUET, ENSUES LA REDONNE, SAUSSET-LES-PINS ET MARTIGUES
--------------------	--

Il est nécessaire de protéger la mer ainsi que la terre, les côtes de la côte bleue.

Le Conservatoire du littoral s'inscrit toujours dans une logique de cohérence de gestion terre/mer. L'espace maritime de la Côte Bleue a donc été identifié comme une zone d'intérêt pour l'intervention du Conservatoire du Littoral afin de renforcer la protection des écosystèmes marins et de promouvoir une gestion raisonnée des usages sur le site.

Il est proposé à l'assemblée d'émettre un avis favorable à cette extension de périmètre qui concernerait le Domaine Public Maritime au Parc Marin de la Côte Bleue

Monsieur le Maire : Est-ce qu'il y a des remarques ? Je soumets aux voix

Contre ? Abstention ? Donc **adopté à l'unanimité**. Je vous remercie

2024/05 -05	PARTICIPATION POUR LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE PREVOYANCE DANS LE CADRE D'UNE PROCEDURE DE LABELLISATION
--------------------	--

Les collectivités doivent participer financièrement à la protection sociale complémentaire de prévoyance.

Cette participation mensuelle de 7€ sera versée aux agents de la Commune, à compter du 1er janvier 2025 ayant souscrit à une prévoyance appartenant à la liste labellisée.

Monsieur le Maire : Est-ce qu'il y a des remarques ? Je soumets aux voix

Contre ? Abstention ? Donc **adopté à l'unanimité**. Je vous remercie

2024/05 -06	REGIME INDEMNITAIRE –RIFSEEP - ACTUALISATION
--------------------	---

Le RIFSEEP est le régime indemnitaire qui se compose de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) et d'un complément indemnitaire annuel (CIA) liés aux fonctions exercées et dont les modalités d'attributions et d'applications sont prévues dans la délibération du 19/10/2022.

L'actualisation de ce jour, intègre les nouveaux plafonds annuels du RIFSEEP pour les groupes de fonctions des techniciens territoriaux.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'approuver l'actualisation du régime RIFSEEP en tenant compte de ces dernières modifications.

Monsieur le Maire : Est-ce qu'il y a des remarques ? Je soumets aux voix

Contre ? Abstention ? Donc **adopté à l'unanimité**. Je vous remercie

2024/05 -07	DELIBERATION PORTANT MISE EN PLACE DE L'INDEMNITE SPECIALE DE FONCTION ET D'ENGAGEMENT DES POLICIERS MUNICIPAUX
--------------------	--

Il s'agit de la mise en place de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement (ISFE) pour la filière police municipale qui détermine le régime indemnitaire des policiers municipaux.

La police municipale est en service 24H/24H.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver l'instauration de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement des policiers municipaux.

Monsieur le Maire : Est-ce qu'il y a des remarques ? Je soumets aux voix

Contre ? Abstention ? Donc **adopté à l'unanimité**. Je vous remercie

2024/05 -08	DELIBERATION MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS
--------------------	--

Considérant qu'il s'avère nécessaire de mettre à jour ce tableau des effectifs en cas de création ou de modification d'emploi.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la création d'un emploi de technicien principal de 2ème classe et d'un emploi de rédacteur, afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2025 ainsi que pour les promotions internes.

Monsieur le Maire : Est-ce qu'il y a des remarques ? Je soumets aux voix

Contre ? Abstention ? Donc **adopté à l'unanimité**. Je vous remercie

2024/05 -09	DELIBERATION RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITE ACCESSOIRE
--------------------	---

Il est nécessaire de procéder au recrutement d'enseignants pour assurer des tâches d'enseignement ou de surveillance dans le cadre des temps d'activité périscolaire.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser le recrutement d'enseignants dans le cadre d'une activité accessoire et de fixer le taux de rémunération selon les barèmes suivants

Monsieur le Maire : Est-ce qu'il y a des remarques ? Je soumets aux voix

Contre ? Abstention ? Donc **adopté à l'unanimité**. Je vous remercie

2024/05 -10	APPROBATION DES RAPPORTS D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES
--------------------	--

Le Conseil de la Métropole a approuvé le transfert d'équipements culturels et sportifs sur le périmètre des communes d'Aix-en-Provence et Miramas. Par ailleurs, des corrections ont été apportées aux évaluations des charges transférées au titre de la compétence voirie pour les communes d'Aix-en-

PV du 03 décembre 2024

Provence, Grans, Istres et Miramas. C'est dans ce cadre que la CLECT a, le 23 septembre 2024, adopté des rapports d'évaluation définitive des charges transférées.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'approuver les rapports de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) ci-annexés portant évaluations des charges transférées pour chaque commune membre de la Métropole et chacune des compétences transférées ou restituées.

Monsieur le Maire : Est-ce qu'il y a des remarques ? Je soumets aux voix
Contre ? Abstention ? Donc **adopté à l'unanimité**. Je vous remercie

2024/05 -11	DELIBERATION DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL 13 TRAVAUX DE PROXIMITE 2025
--------------------	---

Il s'agit de demander une subvention pour des travaux de proximité concernant la réfection des installations de ventilation.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'approuver le dossier présenté et de demander l'aide financière la plus élevée possible au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour 2025.

Monsieur le Maire : Est-ce qu'il y a des remarques ? Je soumets aux voix
Contre ? Abstention ? Donc **adopté à l'unanimité**. Je vous remercie

2024/05 -12	DELIBERATION PROTOCOLE INDEMNITAIRE
--------------------	--

Considérant qu'il convient de mettre en place un protocole indemnitaire avec La Métropole AIX-MARSEILLE-PROVENCE pour rembourser à la Commune les prestations réalisées en investissement, sans MOD, au titre de la compétence éclairage public pour les années 2020 et 2022.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le protocole entre la commune du Rove et La Métropole AIX-MARSEILLE-PROVENCE pour procéder au remboursement des dépenses d'investissement réalisées par la Commune.

Monsieur le Maire : Est-ce qu'il y a des remarques ? Je soumets aux voix
Contre ? Abstention ? Donc **adopté à l'unanimité**. Je vous remercie

2024/05 -13	DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT N°3 / 2024
--------------------	---

La décision modificative de crédits n°3 fait apparaître une augmentation de crédits sur le budget primitif 2024 pour un montant de 163 529 €.

Il est proposé au conseil municipal de mettre en section de fonctionnement dépenses et recettes : 100 000 € et dans la section d'investissement dépenses et recettes : 63 529 €.

Monsieur le Maire : Est-ce qu'il y a des demandes d'explications ? Je soumets aux voix
Contre ? Abstention ? Donc **adopté à l'unanimité**. Je vous remercie

2024/05 -14	OUVERTURE ANTECIPÉE DE CREDITS EN SECTION D'INVESTISSEMENT - EXERCICE 2025
--------------------	---

Il s'agit d'une ouverture de crédits en section investissement dans l'attente du vote du budget qui permet à la commune de pouvoir continuer à payer les dépenses d'investissement, à régler les fournisseurs.

Monsieur le Maire : Est-ce qu'il y a des demandes d'explications ? Je soumets aux voix Contre ? Abstention ? Donc **adopté à l'unanimité**. Je vous remercie

2024/05 -15 | RAPPORT RELATIF AU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Il s'agit de débattre sur les orientations budgétaires 2025.

Monsieur le Maire remercie l'assemblée d'avoir lu et étudié le rapport sur les orientations budgétaires 2025 pour pouvoir en débattre.

Les services de l'état ont effectué un contrôle sur la période de 2019 à 2023 et ont constaté que nos finances étaient saines. Il nous a été conseillé de recourir à l'emprunt pour financer nos investissements.

Il est important de noter que l'entretien des bâtiments communaux engendre des dépenses énormes pour la commune mais est nécessaire pour préserver le patrimoine de la ville.

L'Etat nous demande de payer des milliards mais les compensations que nous avions ne cessent de diminuer.

Le conseil Municipal est maintenant invité à débattre.

Il est demandé au conseil municipal de prendre acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires de la commune pour l'année 2025.

Monsieur le Maire : Est-ce qu'il y a des interventions ?

S'il n'y a pas d'intervention, je vous propose de bien vouloir acter la tenue du Débat d'orientations Budgétaires 2025 et d'approuver la délibération qui s'y rapporte.

Je vous remercie

L'ordre du jour est terminé

Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

Je peux donc lever la séance. Je vous remercie pour votre participation et implication.

Séance levée à 18 h 30

Le secrétaire de séance
BONNET Marie-Claude

